

#### FACULTÉ PRIVÉE DES SCIENCES POLITIQUES ET ECONOMIQUES DE TUNIS

# **CONVENTION DE STAGE**

La présente convention définit les conditions dans lesquelles le stagiaire ci-après nommée sera accueilli dans l'établissement

## **ARTICLE 1: Signataires**

### ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Nom :	en qualité de
•	-
Tel :	
Nature de l'activité de l'établisseme	ent:
STAGIAIRE	
Name at make and a Ghofrano Bozqui	
1	
	6 Septembre 2004 Tunis
Nationalité:Tunisienne	
N° de Tel <b>:</b> 58309602	
	1@gmail.com
Adresse:App.307.ResYav	va Ariana
ETABLISSEMENT D'ENSEIGN	EMENT OU ORGANISME DE FORMATION

Nom : Faculté Privée des Sciences Politiques et Economiques

Représenté par : Nizar EL OUNI en qualité de : Directeur

Adresse: 16 Rue Platon, Zone d'activité Khair-Eddine, Les Berges 2015 Tunis – TN

Téléphone: (+216) 71 182 300 Fax: (+216) 71 182 020

## **ARTICLE 2: ETUDES OU FORMATION SUIVIES**

Nature des études ou formation : Informatique de gestion
Niveau : 2ème année Licence internationnal
ARTICLE 3 : PROGRAMME DU STAGE
Le stage a pour but d'assurer l'application des connaissances théoriques du stagiaire.
L'établissement d'accueil doit confier au stagiaire (Nom) :Ghofrane Rezgui en accord avec l'établissement d'enseignement des tâches et des responsabilités en rapport direct avec les qualifications et les compétences auxquelles conduit le diplôme préparé.
Le contenu du cadre ci-dessous doit être défini conjointement par les responsables du stagiaire dans l'établissement d'enseignement et de l'établissement d'accueil.
Progression dans les apprentissages et situations d'activité dans lesquelles sera placée la stagiaire :

Nom, prénom et qualité du responsable du stagiaire <u>dans l'établissement d'enseignement</u> : M. NIZAR EL OUNI. Directeur

ARTICLE 4 : MAÎTRES DE STAGE

reste sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'enseignement. Il n'est pas pris en compte pour l'appréciation de l'effectif de l'établissement.

Durant son stage, le stagiaire demeure sous son statut (élève, étudiante, en formation). Il

# ARTICLE 6: Obligations du stagiaire

\*Le stagiaire s'engage à avoir une conduite exemplaire : Les écarts de conduite, les fautes graves, les absences et les retards ne sont pas acceptés et entraîneront la suspension de stage après concertation entre l'établissement et l'école.

\*En aucun cas, le stagiaire ne peut décider seul d'interrompre son stage. Une telle décision ne peut être prise que conjointement par l'établissement d'accueil et l'école. \*Le stagiaire est tenu par le secret professionnel.

\*Le stagiaire est évalué par son responsable direct à l'établissement (chef de département, tuteur, Maitre de stage.. etc.) qui aura à remplir un formulaire d'évaluation communiqué par l'école.

#### Article 7:

L'élève stagiaire s'engage à remettre au responsable des stages en entreprise d'accueil un rapport de stage à la fin de la période de son stage.

#### Article 8:

L'entreprise d'accueil s'engage à remettre à l'élève stagiaire une attestation précisant la nature et la durée du stage effectué après réception du rapport de stage.

Fait à Tunis le ... / .. / 2024

La Direction - UE

Maître de stage

L'étudiant (Nom & prénom)

Ghofrane Rezgui